

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 13000  
Numéro SIREN : 803 037 449  
Nom ou dénomination : AMP

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2020 sous le numéro de dépôt 8328



20200083282019

DATE DEPOT : 13/02/2020

N° DE DEPOT : 8328

N° GESTION : 2014B13000

N° SIREN : 803037449


DENOMINATION : AMP

ADRESSE : 130 boulevard Malesherbes 75017 Paris

MILLESIME : 2019

.

CP/

Greffé du tribunal  
de commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :  
13 FEV. 2020  
Société Par Actions Simplifiée  
Sous le N° : 8328   
"AMP"

Capital social : 10.000 €  
Siège social : PARIS (75017)  
Boulevard Malesherbes n° 130  
R.C.S. PARIS 803 037 449  
SIRET : 803 037 449 00011  
Code APE : 5610 A

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 DECEMBRE 2019**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

---

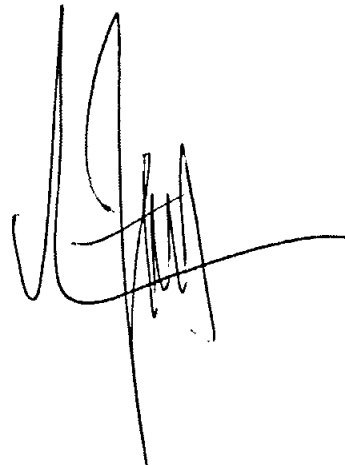
"...

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale constate que l'exercice clos le 30 juin 2019 se solde par un bénéfice net comptable de 135.694,21 € qu'elle décide d'affecter au compte "Autres Réserves".

..."

Le Président



Société Par Actions Simplifiée

"AMP"

Capital social : 10.000 €  
Siège social : PARIS (75017)  
Boulevard Malesherbes n° 130  
R.C.S. PARIS 803 037 449  
SIRET : 803 037 449 00011  
Code APE : 5610 A

---

**EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT  
sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019**

**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT**

---

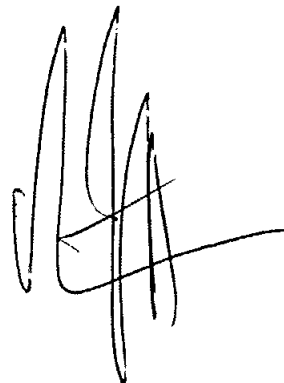
"...

L'exercice clos le 30 juin 2019 se solde par un bénéfice net comptable de 135.694,21 €.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat au compte "Autres Réserves".

..."

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a horizontal line extending to the right, positioned below the text 'Le Président'.

Société Par Actions Simplifiée

"AMP"

Capital social : 10.000 €  
Siège social : PARIS (75017)  
Boulevard Malesherbes n° 130  
R.C.S. PARIS 803 037 449  
SIRET : 803 037 449 00011  
Code APE : 5610 A

---

**BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE**

**ARRETES AU 30 JUIN 2019**

---

Chiffre d'affaires : 1.664.280 €

Résultat : bénéfice 135.964,21 €

Effectif salarié : 20

Désignation de l'entreprise : Sas A.M.P Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 130 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 8 0 3 0 3 7 4 4 9 0 0 0 1 1 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1	
				[3 0 0 6 2 0 1 9]		[3 0 0 6 2 0 1 8]	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 411	AS	5 836	7 575	9 031
	Autres immobilisations corporelles	AT	29 341	AU	12 386	16 955	20 473
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (E)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	23 800	CV		23 800	16 400
	Créances rattachées à des participations	BB	933 440	BC		933 440	860 512
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH	81 300	BI		81 300	81 300	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	1 081 292	BK	18 222	1 063 070	987 717	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 857	BM		10 857	15 789
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	37 300	BY		37 300	111 004
Autres créances (3)	BZ	79 279	CA		79 279	103 389	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... )	CD		CE			
	Disponibilités	CF	70 270	CG		70 270	43 174
	Charges constatées d'avance (3)*	CII	7 264	CI		7 264	8 653
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	204 969	CK		204 969	282 007	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Frais de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	1 286 261	IA	18 222	1 268 038	1 269 724
Revenus : (1) Dont droit au bail			CP	81 300	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations						
			Stocks			Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <u>Sas A.M.P</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....10...000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	418 497	367 277
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	135 694	51 220
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	565 191	429 497
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	170	32 395
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	530 453	613 004
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	63 631	89 441
	Dettes fiscales et sociales	DY	107 343	105 077
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	OZ		
Autres dettes	EA	1 250	311	
<b>Compte regul</b>	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	702 847	840 227	
<b>Ecarts de conversion passif* (V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 268 038	1 269 724	
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	702 847	840 227	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		32 245	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



**4** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code Général des Impôts)

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <u>Sas A.M.P</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		<b>Exercice N</b>
		<b>Exercice N-1</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	IID
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	IIH
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		III
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIIJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIIK
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		IIIL
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		IIIM
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		IIN
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO
(2)	Dont { produits de locations immobilières	IHY
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIG
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	IIP
	{ - Crédit bail immobilier	IIHQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IIJ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIK
6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IIC
6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	IID
	(9) Dont transferts de charges	A1
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	<b>Exercice N</b>
		Charges exceptionnelles
		Produits exceptionnels
Cession immobilisation		3 074
Amendes		759
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>
		Charges antérieures
		Produits antérieurs

Ce calcul n'est pas à effectuer

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas A.M.F		Néant		*							
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		Consécutives à une reévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont composants	M3		KS	12 141	KT		KU	1 270
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	11 689	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	16 052	LC		LD	6 000
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	39 882	LO		LP	7 270	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	876 912	8V		8W	80 327	
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	81 300	IU		IV		
	TOTAL IV				LQ	958 212	LR		LS	80 327	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	998 095	OI		OJ	87 597		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW		IX			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	13 411	MK	13 411	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MV	11 689	MN	11 689	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	4 400	MS	17 652	MT	17 652	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		NZ		NA		NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF
	TOTAL III				IY	4 400	NG	42 752	NH	42 752	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OI		OW		
	Autres participations				IO	(0)	OY	957 240	OZ	957 240	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				IJ		2E	81 300	2G	81 300	
	TOTAL IV				IS	(0)	NK	1 038 540	2H	1 038 540	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				II	4 400	OK	1 081 292	OL	1 081 292	OM	

\* Des opérations concernant certains rubriques sont données dans la note n° 2022

ne pas recopier le montant des lignes \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

C.G.P. 11/00/00

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : **3 0 0 6 2 0 1 9**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas A.M.P

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan . de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2. inscrite la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixes au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas A.M.P

Néant  \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 110	QA	2 726	QB		QC	5 836
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 637	QE	2 545	QF		QG	5 182
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 630	QM	3 900	QN	1 326	QO	7 204
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	10 378	QV	9 170	QW	1 326	QX	18 222
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	10 378	ØP	9 170	ØQ	1 326	ØR	18 222

Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NI			NM			NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
<b>Total général non venant de participations (NP + NQ + NR)</b>	NW			<b>Total général non venant de participations (NS + NT + NI')</b>	NY		<b>Total général non venant de participations (NW - NY)</b>	NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2037

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

C. G. P. 2010

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sas A.M.P Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TV	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	0Z	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOFA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 268 038.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 664 279.82 Euros et dégagant un bénéfice de 135 694.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

##### **Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 837 € au titre de l'exercice clos le 30.06.2019. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

##### **L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 30 762 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	30 762
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	30 762

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 141		1 270
Installations générales agencements aménagements divers	11 689		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 052		6 000
TOTAL	39 882		7 270
Autres participations	876 912		80 327
Prêts, autres immobilisations financières	81 300		
TOTAL	958 212		80 327
TOTAL GENERAL	998 095		87 597

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			13 411	13 411
Installations générales agencements aménagements divers			11 689	11 689
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 400	17 652	17 652
<b>TOTAL</b>		4 400	42 752	42 752
Autres participations		-0	957 240	957 240
Prêts, autres immobilisations financières			81 300	81 300
<b>TOTAL</b>		-0	1 038 540	1 038 540
<b>TOTAL GENERAL</b>		4 400	1 081 292	1 081 292

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 110	2 726		5 836
Installations générales agencements aménagements divers	2 637	2 545		5 182
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 630	3 900	1 326	7 204
<b>TOTAL</b>	10 378	9 170	1 326	18 222
<b>TOTAL GENERAL</b>	10 378	9 170	1 326	18 222

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus	2 726				
Instal. générales agenc. aménag. divers	2 545				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 900				
<b>TOTAL</b>	9 170				
<b>TOTAL GENERAL</b>	9 170				

### Etat des provisions

#### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	933 440	-0	933 440
Autres immobilisations financières	81 300	81 300	
Autres créances clients	37 300	37 300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 111	1 111	
Impôts sur les bénéfices	74 223	74 223	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 944	3 944	
Charges constatées d'avance	7 264	7 264	
<b>TOTAL</b>	1 138 582	205 142	933 440

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	170	170		
Emprunts et dettes financières divers	192 611	192 611		
Fournisseurs et comptes rattachés	63 631	63 631		
Personnel et comptes rattachés	39 328	39 328		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 908	41 908		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 305	16 305		
Autres impôts taxes et assimilés	9 802	9 802		
Groupe et associés	337 842	337 842		
Autres dettes	1 250	1 250		
<b>TOTAL</b>	<b>702 847</b>	<b>702 847</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 000			1 000

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition

### Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	25 200
Autres créances	1 111
Total	26 311

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	170
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 103
Dettes fiscales et sociales	56 727
Total	70 000

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 264
Total	7 264

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	10 000	13 800	
Autres titres immobilisés		933 440	
Créances clients et comptes rattachés	25 200	10 204	
Emprunts et dettes financières diverses	186 731	34 240	

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				39 199	39 199
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				8 850	8 850
- exercice				8 169	8 169
Total				17 019	17 019
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				8 508	8 508
- entre 1 et 5 ans				7 464	7 464
Total				15 972	15 972

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.





# CABINET MAUGÉ, MICHEL & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
INSCRITE A L'ORDRE DE PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES

**A.M.P.**

Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019



# CABINET MAUGÉ, MICHEL & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
INSCRITE A L'ORDRE DE PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE VERSAILLES

**A.M.P.**

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros  
Siège social : 130, boulevard Malesherbes - 75017 PARIS  
RCS PARIS : 803 037 449

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019**

Aux associés de la SAS AMP

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A.M.P relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A.M.P à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2013 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

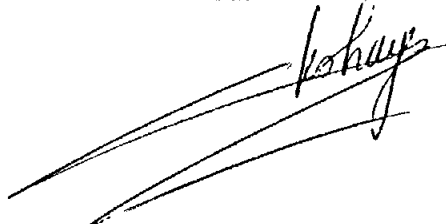
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 3 décembre 2019

Cabinet MAUGE, MICHEL & Associés  
Catherine DESHAYES                      Laurent TOM



## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	13 411	5 836	7 575	9 031	-1 456	-16.12
	Autres immobilisations corporelles	29 341	12 386	16 955	20 473	-3 519	-17.19
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	23 800		23 800	16 400	7 400	45.12	
Créances rattachées à des participations	933 440		933 440	860 512	72 927	8.47	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	81 300		81 300	81 300			
<b>Total II</b>	1 081 292	18 222	1 063 070	987 717	75 353	7.63	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	10 857		10 857	15 789	-4 932	-31.24
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	37 300		37 300	111 004	-73 704	-66.40
	Autres créances	79 279		79 279	103 389	-24 110	-23.32
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	70 270		70 270	43 174	27 096	62.76	
Charges constatées d'avance (3)	7 264		7 264	8 653	-1 388	-16.05	
<b>Total III</b>	204 969		204 969	282 007	-77 039	-27.32	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	1 286 261	18 222	1 268 038	1 269 724	-1 686	-0.13	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

81 300

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	418 497	367 277	51 220	13.95
	Report à nouveau				
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	135 694	51 220	84 474	164.92
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	565 191	429 497	135 694	31.59	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	170	32 395	-32 225	-99.47
	Emprunts et dettes financières diverses	530 453	613 004	-82 551	-13.47
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 631	89 441	-25 810	-28.86	
Dettes fiscales et sociales	107 343	105 077	2 266	2.16	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 250	311	939	301.63	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	<b>Total IV</b>	702 847	840 227	-137 380	-16.35
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		1 268 038	1 269 724	-1 686	-0.13

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

702 847 840 227

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	6 937		6 937	10 850	-3 912	-36.06
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 657 342		1 657 342	1 730 224	-72 882	-4.21
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	1 664 280		1 664 280	1 741 074	-76 794	-4.41
Production stockée						
Production immobilisée			68 680	57 095	11 585	20.29
Subventions d'exploitation			5 847	11 314	-5 467	-48.32
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 975	3 182	794	24.95
Autres produits			1 500	1 574	-74	-4.68
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			1 744 282	1 814 238	-69 956	-3.86
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			6 937	10 850	-3 912	-36.06
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			418 569	440 824	-22 255	-5.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 932	-643	5 575	866.66
Autres achats et charges externes *			473 893	453 800	20 093	4.43
Impôts, taxes et versements assimilés			13 753	16 744	-2 991	-17.86
Salaires et traitements			626 866	621 970	4 896	0.79
Charges sociales			214 401	202 192	12 209	6.04
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 170	7 849	1 322	16.84
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 993	2 575	-581	-22.57
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			1 770 515	1 756 159	14 356	0.82
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			-26 233	58 079	-84 312	-145.17
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2019	12	30/06/2018	12
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	150 000		150 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 927	12 826	101	0.79
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>162 927</b>	<b>12 826</b>	<b>150 101</b>	<b>NS</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 012	8 972	1 040	11.59
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>10 012</b>	<b>8 972</b>	<b>1 040</b>	<b>11.59</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>152 915</b>	<b>3 854</b>	<b>149 061</b>	<b>NS</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>126 682</b>	<b>61 933</b>	<b>64 748</b>	<b>104.55</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 074		3 074	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>3 074</b>		<b>3 074</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	759	313	446	142.62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 074		3 074	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>3 833</b>	<b>313</b>	<b>3 520</b>	<b>NS</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>-759</b>	<b>-313</b>	<b>-446</b>	<b>-142.62</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-9 772	10 400	-20 172	-193.96
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 910 283</b>	<b>1 827 065</b>	<b>83 219</b>	<b>4.55</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 774 589</b>	<b>1 775 844</b>	<b>-1 255</b>	<b>-0.07</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>135 694</b>	<b>51 220</b>	<b>84 474</b>	<b>164.92</b>

\* V compris Redevance de crédit bail mobilier  
Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2 062      2 074

Sas A.M.P

130 Boulevard Malesherbes

75017 PARIS

**ANNEXE DU 01/07/2018 AU 30/06/2019**

***Exco VFA Expertise***

*9 rue de l'Echelle*

*75001 PARIS*

*01 42 97 48 00*

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
Informations générales complémentaires	14
Informations complémentaires (CICE)	14
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	15
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des matières et marchandises	17
Dépréciation des stocks et en cours	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Dépréciation des créances	17
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	19
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Informations en matière de crédit bail	19
Engagement en matière de pensions et retraites	19
Liste des filiales et participations	20

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 268 038.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 664 279.82 Euros et dégagant un bénéfice de 135 694.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations générales complémentaires

##### Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 837 € au titre de l'exercice clos le 30.06.2019. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

##### L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 30 762 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	30 762
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
<b>Total</b>	<b>30 762</b>

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 141		1 270
Installations générales agencements aménagements divers	11 689		6 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 052		
<b>TOTAL</b>	<b>39 882</b>		<b>7 270</b>
Autres participations	876 912		80 327
Prêts, autres immobilisations financières	81 300		
<b>TOTAL</b>	<b>958 212</b>		<b>80 327</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>998 095</b>		<b>87 597</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			13 411	13 411
Installations générales agencements aménagements divers			11 689	11 689
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 400	17 652	17 652
<b>TOTAL</b>		4 400	42 752	42 752
Autres participations		-0	957 240	957 240
Prêts, autres immobilisations financières			81 300	81 300
<b>TOTAL</b>		-0	1 038 540	1 038 540
<b>TOTAL GENERAL</b>		4 400	1 081 292	1 081 292

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 110	2 726		5 836
Installations générales agencements aménagements divers	2 637	2 545		5 182
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 630	3 900	1 326	7 204
<b>TOTAL</b>	10 378	9 170	1 326	18 222
<b>TOTAL GENERAL</b>	10 378	9 170	1 326	18 222

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus	2 726				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 545				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 900				
<b>TOTAL</b>	9 170				
<b>TOTAL GENERAL</b>	9 170				

### Etat des provisions

#### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	933 440	-0	933 440
Autres immobilisations financières	81 300	81 300	
Autres créances clients	37 300	37 300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 111	1 111	
Impôts sur les bénéfices	74 223	74 223	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 944	3 944	
Charges constatées d'avance	7 264	7 264	
<b>TOTAL</b>	1 138 582	205 142	933 440

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	170	170		
Emprunts et dettes financières divers	192 611	192 611		
Fournisseurs et comptes rattachés	63 631	63 631		
Personnel et comptes rattachés	39 328	39 328		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 908	41 908		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 305	16 305		
Autres impôts taxes et assimilés	9 802	9 802		
Groupe et associés	337 842	337 842		
Autres dettes	1 250	1 250		
<b>TOTAL</b>	<b>702 847</b>	<b>702 847</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 000			1 000

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition

### Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	25 200
Autres créances	1 111
Total	26 311

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	170
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 103
Dettes fiscales et sociales	56 727
Total	70 000

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 264
Total	7 264

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

### Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	10 000	13 800	
Autres titres immobilisés		933 440	
Créances clients et comptes rattachés	25 200	10 204	
Emprunts et dettes financières diverses	186 731	34 240	

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				39 199	39 199
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				8 850	8 850
- exercice				8 169	8 169
Total				17 019	17 019
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				8 508	8 508
- entre 1 et 5 ans				7 464	7 464
Total				15 972	15 972

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

